

International Forum to Build Inclusive Financial Sectors
(New York, November 7-9 2005)

Intervention de M. Jean-Marc Hoscheit
Représentant Permanent du Luxembourg

M. le Président,

C'est un honneur et un grand plaisir pour moi de pouvoir intervenir aujourd'hui dans le cadre de cette table ronde et devant une audience aussi experte et de qualité. Comme nous avons pu le constater ces deux derniers jours, l'Année internationale a été un franc succès et mon pays, le Luxembourg, a mis un point d'honneur à apporter sa contribution spécifique dans le cadre de la mobilisation internationale en la matière. Sur base d'une expérience acquise au cours des dernières années, la Table ronde luxembourgeoise de la microfinance a été créée dès 2003 ; celle-ci regroupe tous les acteurs importants de la microfinance au Luxembourg : autorités publiques, ONG et opérateurs du secteur financier.

Pour l'Année internationale du micro-crédit, trois axes de travail spécifiques ont été retenus par cette Table ronde :

- le dialogue au niveau européen, alors que le Luxembourg a assumé la présidence de l'Union européenne au premier semestre de cette année ;
- la sensibilisation du secteur financier, alors que mon pays héberge une place financière de premier plan, notamment dans le domaine des fonds ;
- et enfin, le développement de la finance en milieu rural, où résident les ¾ des populations démunies qui restent trop souvent exclues des circuits financiers.

Au cours des travaux de la Semaine de la microfinance qui s'est tenue à Luxembourg du 17 au 19 octobre 2005 et dont les conclusions écrites sont désormais disponibles, des actions de suivi concrètes ont été définies en ce qui concerne chacun de ces trois axes, car, comme l'a constaté le Ministre luxembourgeois de la Coopération et de l'Action humanitaire à l'issue de ces travaux – et je cite - : « Pour le Luxembourg, les actions positives dans le secteur de la microfinance ne vont pas s'arrêter au 31 décembre 2005 » (fin de citation).

1. Afin de garantir un véritable dialogue entre les acteurs européens, la plateforme européenne de la microfinance a été créée le 19 octobre 2005 à Luxembourg : celle-ci regroupe les principaux acteurs de l'Europe des Vingt-cinq. La table ronde luxembourgeoise de la microfinance fournira le secrétariat de cette plateforme tout au long de l'année 2006.
2. S'agissant, deuxièmement, de l'interaction entre le secteur financier et la microfinance, le Luxembourg étudie la création d'un cadre réglementaire susceptible de promouvoir la création de fonds d'investissement en microfinance

enregistrés : trois fonds d'investissements de ce type opèrent d'ores et déjà à partir de Luxembourg.

A cette fin, il a aussi été décidé de développer un label de qualité pour que ces fonds actifs dans le secteur de la microfinance puissent être certifiés comme étant socialement et éthiquement responsables.

3. Troisièmement, il a été reconnu que le problème de l'accès au financement dans le milieu rural reste une question cruciale : des mesures seront définies pour améliorer les services proposés par différentes organisations non-gouvernementales actives dans ce domaine.

Monsieur le Président,

Pour conclure, j'aimerais vous assurer que le Luxembourg travaille déjà d'arrache pied afin d'organiser la Deuxième édition de la semaine de la microfinance au courant du troisième trimestre 2006. Durant cette semaine, pour la première fois, le Prix européen de la microfinance sera remis en collaboration avec la Commission Européenne et la Banque Européenne d'Investissement.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie pour votre attention et j'aimerais vous renvoyer pour davantage de détails vers le site internet www.microfinance2005.lu pour toute information supplémentaire.